

66ème concours foire aux veaux de Solomiac



Après deux années d'interruption dues aux conditions sanitaires, la municipalité de Solomiac, avec l'appui de la Chambre d'agriculture et en partenariat avec l'ADEL 32, organisera le mardi 21 février son traditionnel concours foire aux veaux.

Les animaux seront répartis en quatre catégories : veaux bouchers, veaux d'élevage mâles, veaux d'élevage femelles, veaux rosés « Lou Béthêt ». Une présentation de vaches grasses sera égale-

ment proposée par l'ADEL 32.

Dans chacune des 4 sections, les veaux seront classés afin de déterminer un premier, un deuxième et un troisième prix. Un prix de championnat sera ensuite délivré parmi les premiers prix de chaque section.

Montant des prix : 60 € aux premiers prix, 45 € aux deuxièmes, 30 € aux troisièmes. Une prime de 60 € supplémentaire sera attribuée au prix de championnat.

Les différents animaux exposés sont sous l'entière responsabilité des éleveurs exposants. Les organisateurs ne pourront être tenus pour responsables des accidents que ceux-ci pourraient occasionner.

Programme :

- 8 H 00 à 9 H 00 : Réception avec pesée des veaux
- 9 H 00 : Opérations des jurys
- 11 H 00 : lecture du palmarès et remise des récompenses en présence des personnalités

Renseignements :

- **Chambre d'agriculture du Gers, Service Élevage, Tél : 05.62.61.79.75**
- **Mairie de Solomiac, Tél. : 05.62.65.01.02.**